

La « chatière » : un plan de financement bouclé

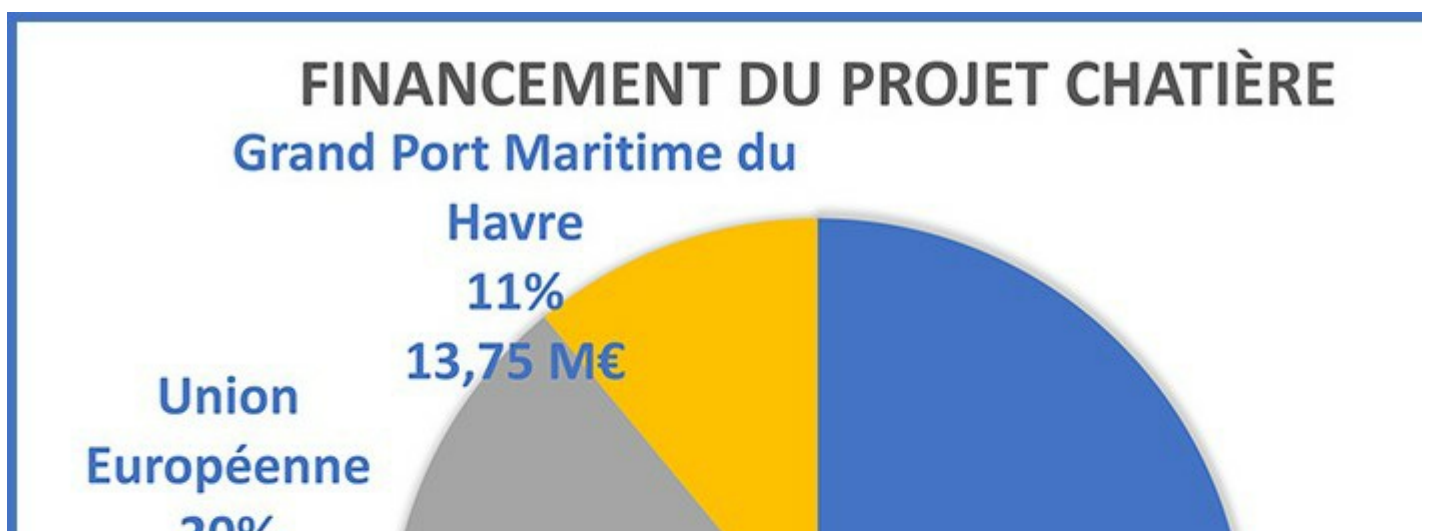
Le projet de création d'un accès fluvial direct à Port 2000 va nécessiter un investissement de pas moins de 125 M€, encouragé par la Région Normandie, l'Union européenne et l'Etat aux côtés de HAROPA - Port du Havre.

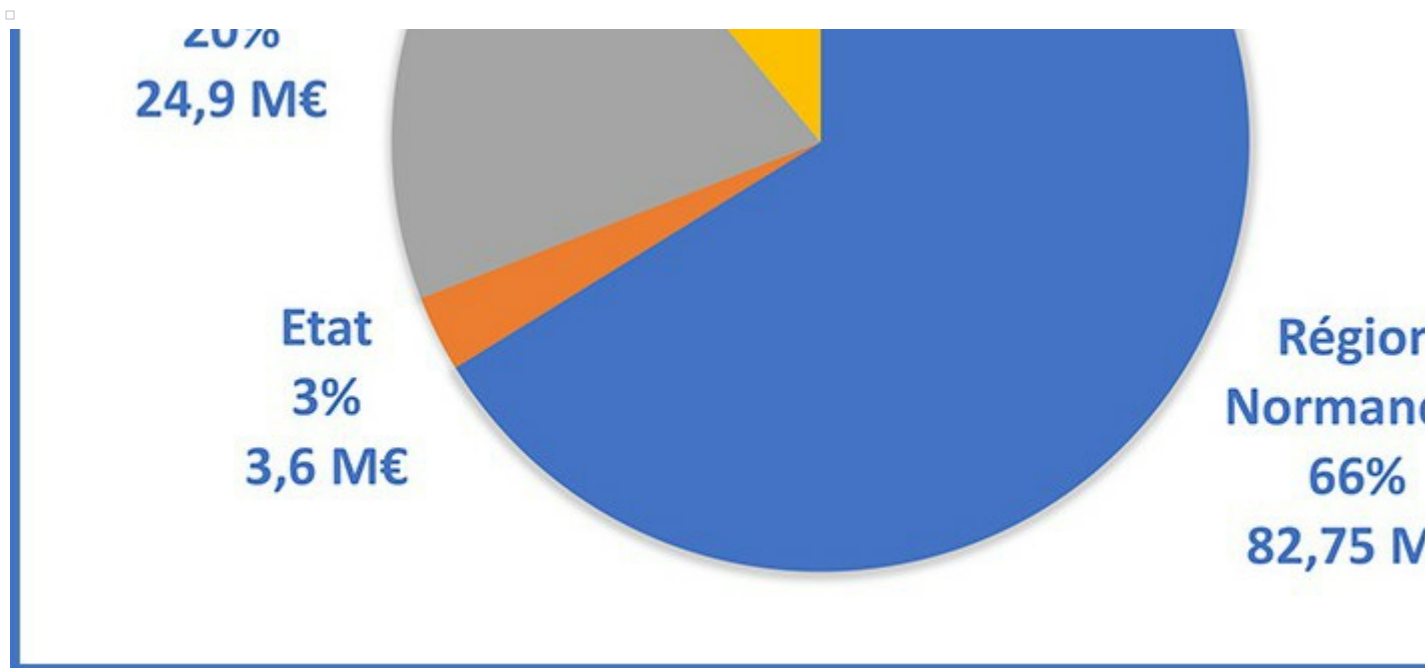


- Direction territoriale du Havre -

Publié le 30 Mars 2021

Le 26 mars 2019, la Commission européenne publiait la liste des projets retenus dans le cadre de l'appel à proposition Transport 2018 du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE). Une liste dans laquelle figurait alors le projet de création d'un accès fluvial direct à Port 2000, porté par HAROPA - Port du Havre. La Commission relevait à cette occasion que le projet visait à faciliter le transport fluvial et la multimodalité au sein du Corridor Atlantique du réseau transeuropéen, et en particulier le long de l'axe Seine. En acceptant de participer au financement de ce projet à hauteur de 24,9 M€, la Commission européenne a permis d'encourager sa réalisation.





Un budget global de 125 M€

D'un montant global de 125 M€, parmi les co-financiers, outre l'Union européenne (24,9 M€), on retrouve la Région Normandie (82,75 M€), l'Etat (3,6 M€) et HAROPA - Port du Havre (13,75 M€).

La « chatière », point final au parachèvement de Port 2000

Inscrite au programme d'investissement de 610 M€ adopté par le Conseil de surveillance du Port du Havre le 29 juin 2018, la « chatière » (125 M€) fait partie du projet plus global de parachèvement de Port 2000 qui comprend également le chantier, en cours de réalisation, de création de deux postes à quai supplémentaires (150 M€).

[Retour sommaire](#) ↗